

COMMUNE DE THEZIERS

**COMPTE-RENDU
Séance du 28 AVRIL 2021**

Etaient présents : MM. ALLOSIA Vincent, ARTERO Geneviève, CASTAN Catherine, DALLARA Philippe, DUPЛАA Arnaud, FERRARI Hervé, GARCIA-FAVAND Murielle, GAZAVE Bérangère, ILDEVERT Corinne, LAZOU Christian, LEROY Mireille, MICHEL Christian, PATROUILLAULT Joëlle, PONGE Anthony, TARDIEU Adrien

ABSENTS MAIS AVAIENT DONNE PROCURATIONS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Bérangère GAZAVE

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 AVRIL 2021

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 28 avril 2021.

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET COMMUNE 2020

L'Assemblée, à l'unanimité, désigne Monsieur Christian LAZOU secrétaire de séance pour le vote du compte administratif 2020 du budget commune.

3. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - COMMUNE

L'Assemblée, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2020 du budget principal Commune, dont les résultats sont ainsi résumés :

		DEPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	739 492.57	929 850.43
	Investissement	139 692.73	186 943.50
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0.00	361 212.39
	Report en section d'investissement	81 655.30	0.00
TOTAL		960 840.60	1 478 006.32
Restes à réaliser	Fonctionnement	0.00	0.00
	Investissement	24 217.78	1 500.00
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	739 492.57	1 291 062.82
	Investissement	245 565.81	188 443.50
TOTAL CUMULE		985 058.38	1 479 506.32

4. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 - COMMUNE

L'Assemblée, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Il est adopté à l'unanimité.

5. AFFECTATION DU RESULTAT - COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

COMMUNE DE THEZIERS

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12	552 893.25 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		58 445.31 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		0.00 € 494 447.94 €
Total affecté au c/ 1068 :		58 445.31 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU Déficit à reporter (ligne 002)		0.00 €

6. VOTE DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2021

Le budget principal 2021 est approuvé, par chapitre, à l'unanimité, selon la synthèse établie comme suit :

Recettes de fonctionnement	
002 - Report en section de fonctionnement	494 447.94
70 – Prod. de serv, domaine, ventes divers	27 620.00
73 - Impôts et taxes	576 300.00
74 - Dotations, subventions, participations	240 400.00
75 - Autres produits de gestion courante	30 100.00
77 - Produits exceptionnels	0.00
TOTAL	1 368 867.94

Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	344 845.00
012 - Charges de personnel	414 630.00
022 - Dépenses imprévues	30 000.00
023 -Virement à la section d'investissement	375 414.61
042 -Opér.d'ordre transferts entre sections	1 323.00
65 -Autres charges de gestion courante	166 100.00
66 - Charges financières	20 800.00
67 - Charges exceptionnelles	2 300.00
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	13 455.33
TOTAL	1 368 867.94

Recettes d'investissement	
021 -Virement section de fonctionnement	375 414.61
045 - Comptabilité distincte rattachée	5 000.00
040 -Opér. d'ordre transferts entre sections	1323.00
10 -Dotations, fonds divers et réserves	83 445.31
13 -Subventions d'investissement reçues	111 307.00
16 – Emprunt	400 000.00
TOTAL	976 489.92

COMMUNE DE THEZIERS

Dépenses d'investissement	
001 - Solde d'exé. de la section d'invest. reporté	35 727.53
16 - Emprunts	20 000.00
20 - Immobilisations incorporelles	42 100.00
21 - Immobilisations corporelles	564 000.00
045 - Comptabilité distincte rattachée	5 000.00
TOTAL	671 827.53

7. VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2021

L'Assemblée, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales et d'appliquer, pour l'année 2021, les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 52,50 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 91,69 %

8. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

L'Assemblée, à l'unanimité, désigne Monsieur Christian LAZOU secrétaire de séance pour le vote du compte administratif 2020 du budget assainissement.

9. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2020

L'Assemblée, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2020 du budget annexe Assainissement, dont les résultats sont ainsi résumés :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Réalisations de l'exercice	Exploitation	59 118.92	57 270.09	-1 848.83
	Investissement	59 733.14	74 137.80	14 404.66
Reports de l'exercice N-1	Report en section d'exploitation		275.03	
	Report en section d'investissement		118 571.22	
TOTAL		118 852.06	250 254.14	131 402.08
Restes à réaliser	Exploitation	0	0	
	Investissement	0	0	
RESULTAT CUMULE	Exploitation	59 118.92	57 545.12	-1573.80
	Investissement	59 733.14	192 709.02	132 975.88
TOTAL CUMULE		118 852.06	250 254.14	131 402.08

10. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

L'Assemblée, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget annexe Assainissement, dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Il est adopté à l'unanimité.

COMMUNE DE THEZIERS

11. AFFECTATION DU RESULTAT - ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12	0 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0.00 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		0.00 €
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU Déficit à reporter (ligne 002)		1573.80 €

12. VOTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2021

Le budget annexe Assainissement 2021 est approuvé, par chapitre, à l'unanimité, selon la synthèse établie comme suit :

Recettes d'exploitation	
002 - Report en section de fonctionnement	0.00
042 - Opér.d'ordre transferts entre sections	26 984.56
70 - Ventes de produits, prest., marchandises	27 312.04
74 - Subvention d'exploitation	4 500.00
TOTAL	58 796.60

Dépenses d'exploitation	
002 - Résultat d'exploitation reporté	1 573.80
011 - Charges à caractère général	4 030.00
042 -Opér.d'ordre tranferts entre sections	47 162.80
66 - Charges financières	6 030.00
TOTAL	58 796.60

Recettes d'investissement	
001 - Report section d'investissement	132 975.88
040 - Opér. d'ordre transfert entre sections	47 162.80
13 - Subventions d'investissement	9 229.00
21 - Immobilisations	0.00
TOTAL	189 367.68

Dépenses d'investissement	
040 -Opér.d'ordre tranferts entre sections	26 984.56
16 - Emprunts et dettes assimilés	22 450.00
21 - Immobilisations corporelles	139 933.12
TOTAL	189 367.68

COMMUNE DE THEZIERS

13. CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LES ANGLES POUR PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de la convention avec la commune de Les Angles, relative à la prise en charge des frais de scolarité d'un enfant de la commune en classe spécialisée.

14. CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR A BRANCHES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de la convention avec la Communauté de Communes du Pont du Gard pour la mise à disposition d'un broyeur à branches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Murielle GARCIA-FAVAND
Maire